

216 chemin de la Serpoyère - Viriat  
CS 60127  
01004 Bourg-en-Bresse Cedex  
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03  
organom@organom.fr  
[www.organom.fr](http://www.organom.fr)

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2026

Convocation en date du 3 juin 2026,

Nombre de délégués en exercice : 42

N° D2026040

Objet : Association AMORCE

*Sous la présidence de Bernard PERRET*

Secrétaire de séance : M. Patrick LEVET

Nombre de membres	
En exercice	Votants
42	38
Pour	37
Contre	0
Abstention	1

#### Présents :

GBA : Jean Pierre ARRAGON – Christelle BERARDAN - Jean Luc EMIN – Isabelle FLAMAND - Patrick LEVET – MONTEIRO Rita – Andy NKUNDIKIJE – Thierry PALLEGOIX - Bernard PERRET – Christine PIOTTE - Benjamin RAQUIN - Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET

CCPA : Béatrice DALMAZ – Vincent MANCUSO - Laurent REYMONT BABOLAT - Fabien THOMAZET – Frédéric TOZEL

CCD : Jean Paul COURRIER - Christophe MONIER –

CCMP : Georges BAULMONT – Valérie BERGER - Claude CHARTON

3 CM : Jean Christophe DETRE – Franck GENILLON

CCBS : Eric DIOCHON - Philippe PLENARD – Dominique SAVOT

CCRAPC : Vincent BOURDEAUDUCQ – Christophe FOURNIER

CCV : Claude JACQUET

#### Excusés remplacés par le suppléant :

GBA : Bernard BIENVENU remplacé par Isabelle FRANCK

CCPA : Jean Louis GUYADER remplacé par Elisabeth LAROCHE - Eric BEAUFORT remplacé par Daniel MARTIN

#### Excusés ayant donnés procuration :

CCPA : Serge MERLE pouvoir à Vincent MANCUSO – Jean Marc RIGAUD pouvoir à Béatrice DALMAZ

CCD : Isabelle DUBOIS pouvoir à Christophe MONIER – Patrick MATHIAS pouvoir à Jean Paul COURRIER

#### Excusés :

GBA: Jonathan GINDRE

CCD: Caroline BASTOUL

3CM : Philippe BELAIR

#### Absent :

HBA : Laurent COMTET

AMORCE constitue le 1er réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets et de gestion durable de l'eau. Fondée en 1987 avec une cinquantaine d'adhérents, elle en fédère aujourd'hui plus de 1 100 dont les 2/3 sont des collectivités.

Vu l'avis favorable émis par le bureau en date du 2 juin 2026,

Le Président propose de désigner M. Vincent MANCUSO en sa qualité de Vice-président délégué aux relations et coopérations intersyndicales pour représenter Organom en tant que titulaire à l'assemblée générale de l'association AMORCE et M. Patrick LEVET en sa qualité de Vice-président délégué à Ovade et à l'UPE comme suppléant.

Le Comité syndical,  
Où l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,  
A 37 voix POUR et 1 ABSTENTION

**DESIGNE** M. Vincent MANCUSO, en sa qualité de Vice-président délégué aux relations et coopérations intersyndicales pour représenter Organom à l'assemblée générale de l'association AMORCE et suppléant, M. Patrick LEVET, en sa qualité de Vice-président délégué à Ovade et à l'UPE.

Fait à Viriat, les an, mois et jour susdits.

Bernard PERRET  
Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif de Lyon. La saisine peut se faire par courrier, ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant Monsieur le Président, suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse du Syndicat, soit deux mois après l'introduction d'un recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.